Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Aquacoles, veuillez visiter :
bacproaquacole.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CONDUITE DE PRODUCTIONS AQUACOLES

SESSION 2026

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5 Durée : 2 h 30

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE (8 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉPREUVE ÉCRITE NATIONALE

Le sujet comporte trois parties obligatoires : histoire, géographie et enseignement moral et civique. Les réponses sont rédigées sur la copie, sauf indication contraire. Les documents du dossier documentaire peuvent être utilisés dans plusieurs réponses. La qualité de l'expression, la précision des connaissances et la justification des réponses sont prises en compte.

Barème : histoire, 6 points ; géographie, 8 points ; enseignement moral et civique, 6 points. Total : 20 points.

PARTIE 1 : HISTOIRE (6 points)

Analyser une source historique et porter un regard critique sur sa portée

À l'aide du document DT 1 et de vos connaissances, répondez aux questions. Vos réponses doivent s'appuyer sur des éléments précis du document.

1.1 (1 point) Présentez la nature, l'auteur et la date du document DT 1. Situez-le dans le contexte européen de l'après-guerre.

1.2 (1,5 point) Quel objectif politique Robert Schuman défend-il dans cet extrait ? Justifiez votre réponse par une citation ou un élément précis du document.

1.3 (2 points) Expliquez comment l'extrait propose de construire une coopération entre États européens. Montrez en quoi la démarche présentée repose sur des réalisations concrètes.

1.4 (1,5 point) Montrez la portée et les limites de ce document pour comprendre la construction européenne. Vous distinguerez le projet annoncé en 1950 de ce que le seul extrait permet effectivement d'établir.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE (8 points)

Comprendre l'organisation spatiale d'une chaîne de production mondialisée

Le document DT 2 présente des données simplifiées sur une chaîne de production fictive de vêtements. Les distances sont des ordres de grandeur et les données commerciales sont construites pour le sujet. Utilisez le document et vos connaissances pour répondre aux questions. Complétez également le document réponse DR 1.

2.1 (2 points) À partir du document DT 2, relevez les lieux où se déroulent la conception, l'approvisionnement en coton, le filage, le tissage et l'assemblage. Indiquez deux distances approximatives séparant des étapes successives de la chaîne.

2.2 (2 points) Complétez le document réponse DR 1 en indiquant, pour chaque étape, le lieu concerné et le flux ou la relation avec l'étape suivante.

2.3 (2 points) Expliquez, à partir d'au moins deux données du document, en quoi cette chaîne de production est mondialisée et crée des interdépendances entre des territoires éloignés.

2.4 (2 points) La répartition géographique des étapes peut-elle rendre l'entreprise vulnérable à une perturbation des échanges ? Développez une réponse argumentée en utilisant une donnée du document et en identifiant une conséquence possible sur la production ou la distribution.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (6 points)

Liberté d'expression, respect d'autrui et délibération démocratique

Dans un lycée public, le conseil de la vie lycéenne organise un débat sur une question qui divise les élèves. Sur le compte de discussion associé au débat, un élève publie une opinion argumentée ; un autre lui répond par des propos insultants visant sa personne. Plusieurs élèves demandent que toute critique soit interdite pour éviter les désaccords. Le document DT 3 rappelle un principe juridique à prendre en compte.

3.1 (1,5 point) À partir du document DT 3, énoncez le principe qui protège l'expression des opinions et précisez la limite mentionnée par le texte.

3.2 (1,5 point) Distinguez, dans la situation décrite, l'expression d'une opinion argumentée et l'insulte visant une personne. Expliquez pourquoi le respect d'autrui est nécessaire à un débat démocratique.

3.3 (1,5 point) Proposez deux mesures concrètes permettant de poursuivre le débat dans un cadre respectueux, tout en laissant une place à la pluralité des points de vue.

3.4 (1,5 point) Rédigez une réponse argumentée indiquant si l'interdiction de toute critique est une solution adaptée. Appuyez-vous sur le document DT 3 et sur les principes de liberté d'expression, de responsabilité et de respect d'autrui.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DE ROBERT SCHUMAN DU 9 MAI 1950

Extrait de la déclaration prononcée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, le 9 mai 1950, à Paris. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États européens cherchent à reconstruire leurs économies et à prévenir le retour des conflits. La déclaration propose une mise en commun de la production franco-allemande de charbon et d'acier, dans le cadre d'une organisation ouverte à d'autres pays européens.

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

Source : Robert Schuman, déclaration du 9 mai 1950, texte publié par le ministère français des Affaires étrangères.

DT 2 : UNE CHAÎNE DE PRODUCTION MONDIALISÉE : DONNÉES SIMPLIFIÉES

Les données ci-dessous décrivent une entreprise fictive, Fil & Trame, qui conçoit et commercialise des vêtements. Les distances indiquées sont des ordres de grandeur entre les lieux concernés. Les parts de vente sont des données construites pour le sujet et totalisent 100 %.

Étapes de production et principaux lieux

Étape	Lieu	Information sur le flux
Conception et coordination	Lille, France	Conception des modèles et coordination des commandes
Approvisionnement en coton	Inde	Transport vers l'étape de filage : environ 1 600 km jusqu'à Dhaka
Filage	Dhaka, Bangladesh	Le coton est transformé en fil ; transport vers Ho Chi Minh-Ville : environ 1 600 km
Tissage et assemblage	Ho Chi Minh-Ville, Vietnam	Le tissu est fabriqué puis les vêtements sont assemblés ; transport vers Lille : environ 10 000 km
Commercialisation	Union européenne : 72 % ; Amérique du Nord : 18 % ; Asie : 10 %	Vêtements vendus sur plusieurs marchés régionaux

Données simplifiées construites pour le sujet.

DT 3 : LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPONSABILITÉ

Extrait de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, article 11.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases marquées « ... » à partir du document DT 2. Indiquez les lieux et les principaux flux entre les étapes de la chaîne.

Repérage des étapes et des flux de la chaîne de production

Étape	Lieu	Flux ou relation avec l'étape suivante
Conception et coordination	.....	Coordination des commandes vers les lieux de production
Approvisionnement en coton	.....	Transport du coton vers le lieu de filage
Filage	.....	Transport du fil vers le lieu de tissage et d'assemblage
Tissage et assemblage	.....	Transport des vêtements vers les marchés de vente
Commercialisation	.....	Union européenne : ... ; Amérique du Nord : ... ; Asie : ...

Document à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.